

SÉANCE ORDINAIRE

LE 12 MAI 2003

Soixante et unième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 12^e jour de mai 2003 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, et Micheline Sauvé.

Madame et monsieur les commissaires-parents : Michel Aerts et Johane Corbin.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames et monsieur les commissaires : Josiane Fabry, Claude St.Pierre et Claudette C.-Thibodeau.

Autre absence : Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 03.05.12 **001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points:

- 08.3 Engagement (document RH 03.05.12-08.X);
- 08.4 Mise à jour de la banque de relève du personnel de direction des établissements d'enseignement (document RH 03.05.12-08.X);
- 08.5 Fin de la période d'essai (document RH 03.05.12-08.X);
- 12.1 Félicitations;
- 12.2 Demandes au nouveau ministre de l'Éducation;
- 12.3 Informations – voyages à destination de Toronto.

Retirer les points :

- 09.3 Autorisation d'emprunt à long terme;
- 10.2.2 Acquisition de trois (3) tours conventionnels neufs, École professionnelle de métiers (document RM 03.05.12-10.2.2).

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Période de questions du public;
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 14 avril 2003 (document SG 03.05.12-04.1);
 - Suivi au procès-verbal;
- 04.2 Correspondance :
 - De monsieur Clermont Provencher, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec : accusé de réception de la résolution concernant le programme «Ça bouge après l'école»;
 - De madame Diane Babin, parent de Mont-Saint-Grégoire : opposition au transfert de son enfant de Mont-Saint-Grégoire vers l'école Mgr-Euclide-Théberge;
 - De monsieur Michel Larivière, adjoint au directeur de module à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : cession de terrain, école des Prés-Verts;
 - De monsieur Denis Roy, président du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : résolution en appui au modèle de service présenté par le CCSEHDAA;
 - De monsieur Luc Bois, directeur de l'école secondaire Beaulieu : invitation au «Gala Méritas»;
 - De madame Jeannine Bellessort, conseillère en réglementation à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : réponse à la demande pour un brigadier, rue Plaza, école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu);
 - De madame Marlène Sainclair, avocate, Ministère de la Santé et des Services Sociaux : immeuble excédentaire sis au 53 Place Le Renfort, à Saint-Luc;
- 04.3 Débarcadère à Henryville;
- 04.4 Déclaration de l'employeur à l'assurance-responsabilité de la Chambre des notaires du Québec;
- 04.5 De monsieur Mario Chamberland, directeur général de Loisir et Sport Montérégie : adhésion pour l'année 2003-2004;
- 05.1 Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage (document EJ 03.05.12-05.1);
- 05.2 Fréquentation scolaire des élèves handicapés physiques;
- 06.1 Clientèle adulte au 15 mars 2003 (document joint);
- 08.1 Démissions (document RH 03.05.12-08.X);
- 08.2 Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2003-2004 (document RH 03.05.12-08.X);
- 08.3 Engagement (document RH 03.05.12-08.X);
- 08.4 Mise à jour de la banque de relève du personnel de direction des établissements d'enseignement (document RH 03.05.12-08.X);
- 08.5 Fin de la période d'essai (document RH 03.05.12-08.X);
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 mai 2003, pour un montant de 2 975 528,11\$, vérifiée par madame Micheline Sauvé (document RF 2003.05.12-09.1);
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 mai 2003, pour un montant de 4 206 150,41\$, vérifiée par madame Claudette C.-Thibodeau (document RF 2003.05.12-09.2);
- 10.1 Renouvellement du bail de location, Aréna Marcel Larocque Inc. (document RM 03.05.12-10.1);
- 10.2 Adjudication de contrats :
 - 10.2.1 Remplacement des serpentins, système de ventilation des classes, école Mgr-Euclide-Théberge (document RM 03.05.12-10.2.1);

- 10.2.3 Solution de prises de copies, Service des technologies de l'information (document RM 03.05.12-10.2.3);
- 10.3 Lait-école mandat de la Fédération des commissions scolaires du Québec (document RM 03.05.12-10.3.);
- 11. Commissaires-parents;
- 12. Autres sujets;
- 12.1 Félicitations;
- 12.2 Demandes au nouveau ministre de l'Éducation;
- 12.3 Informations – voyages à destination de Toronto;
- 13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Denis Roy, président du Comité de parents, dépose aux membres du Conseil des commissaires un communiqué émis par la Fédération des comités de parents du Québec adressé au nouveau ministre de l'Éducation, monsieur Pierre Reid. Par ce communiqué, la Fédération manifeste certaines de ses préoccupations, soit la nécessité de maintenir le calendrier d'implantation de la réforme au secondaire, le financement accordé au transport scolaire ainsi que le maintien des mesures pour contrer le décrochage et favoriser la réussite des élèves.

De plus, monsieur Roy souligne la qualité du rapport annuel 2001-2002 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Madame Céline Gauthier, présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur porte à l'attention des membres du Conseil des commissaires leur préoccupation à l'effet d'assurer une stabilité à la direction de cette école et ce, entre autres, afin de mener à terme des projets déjà amorcés. L'école ayant connu plusieurs changements de direction depuis quelques années, elle manifeste leur satisfaction à l'égard de madame Jocelyne Tremblay, l'actuelle directrice.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 AVRIL 2003 (document SG 2003.05.12-04.1)

HR 03.05.12
002

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2003 avec la correction suivante :

Au point 05.1 (résolution HR 03.04.14-007), mesdames Thérèse Lasnier et Micheline Sauvé enregistrent leur dissidence.

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 14 avril 2003.

De plus, il mentionne que l'échéance du dépôt de la planification triennale des

activités parascolaires approuvées par le conseil d'établissement dans le cadre du programme «Ça bouge après l'école» a été reportée au 16 juin 2003.

04.2 CORRESPONDANCE

- De monsieur Clermont Provencher, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec : accusé de réception de la résolution concernant le programme «Ça bouge après l'école»;
- De madame Diane Babin, parent de Mont-Saint-Grégoire : opposition au transfert de son enfant de Mont-Saint-Grégoire vers l'école Mgr-Euclide-Théberge;
- De monsieur Michel Larivière, adjoint au directeur de module à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : cession de terrain, école des Prés-Verts;
- De monsieur Denis Roy, président du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : résolution en appui au modèle de service présenté par le CCSEHDAA;
- De monsieur Luc Bois, directeur de l'école secondaire Beaulieu : invitation au «Gala Méritas»;
- De madame Jeannine Bellessort, conseillère en réglementation à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : réponse à la demande pour un brigadier, rue Plaza, école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu);
- De madame Marlène Sainclair, avocate, Ministère de la Santé et des Services Sociaux : immeuble excédentaire sis au 53 Place Le Renfort, à Saint-Luc;

04.2 IMMEUBLE EXCÉDENTAIRE

Considérant l'offre qui est faite à la Commission scolaire des Hautes-Rivières par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale du financement et de l'équipement (en date du 8 avril 2003) relativement à la vente de l'immeuble sis au 53, Place Le Renfort à Saint-Luc (Saint-Jean-sur-Richelieu);

Considérant les besoins d'espace présents et futurs de notre Commission scolaire;

HR 03.05.12
003

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

De ne pas donner suite à ladite offre d'achat.

Adopté unanimement.

04.3 DÉBARCADÈRE À HENRYVILLE

Attendu la résolution numéro HR 02.11.11-033 prise par le Conseil des commissaires à l'effet de participer au projet de débarcadère à Henryville en collaboration avec la Municipalité;

Attendu que la Municipalité d'Henryville a présenté le projet dans le cadre du «Programme d'infrastructures municipales Entente Canada-Québec 2000» pour la construction d'un stationnement/débarcadère;

Attendu que dans le cadre de ce programme, les travaux effectués doivent faire partie du patrimoine routier municipal et que la Municipalité doit être propriétaire de l'infrastructure visée par la demande, pour que les travaux soient admissibles à la subvention;

En conséquence;

HR 03.05.12
004

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières cède à la Municipalité d'Henryville pour la valeur nominale d'un dollar, une partie du lot 376, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel fait pour la paroisse de Saint-Georges d'Henryville, circonscription foncière de Saint-Jean, d'une superficie approximative de 1080 mètres carrés, laquelle partie fera éventuellement l'objet d'une nouvelle numérotation;

Que cette cession soit faite sous condition que dans l'éventualité où le terrain cessait d'être utilisé à titre de débarcadère pour le bénéfice des élèves de l'école d'Henryville, la Municipalité s'engage et s'oblige alors à rétrocéder ledit immeuble à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour le même prix, soit la somme de un dollar. Les infrastructures alors construites devenant de par ce fait, propriété de la Commission scolaire sans que la Municipalité d'Henryville ne puisse en exiger quelque compensation;

Que les frais légaux de même que les frais d'arpentage soient à la charge exclusive de la Municipalité;

Que les frais d'entretien ainsi que ceux de déneigement soient assumés par la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement.

04.4 DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR À L'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC

Attendu que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a à son emploi exclusif un notaire :

HR 03.05.12
005

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De déclarer aux fins de l'application du Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec et de celle de la résolution du Bureau de l'Ordre adoptée à sa réunion du 11 novembre 1999 en regard de la classe B du Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières se porte garant, s'engage à prendre fait et cause et à répondre financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de Me Mario Champagne, notaire, ce notaire dans l'exercice de ses fonctions, cet engagement subsistant même au-delà du lien d'emploi. De plus, l'employeur renonce à tout recours récursoire contre ce notaire et contre la Chambre des notaires du Québec à titre d'assureur à même les actifs détenus spécifiquement à cette fin au Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec.

Adopté unanimement.

04.5 DE MONSIEUR MARIO CHAMBERLAND, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE : ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2003-2004

HR 03.05.12
006

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

Que la Commission scolaire renouvelle son adhésion à l'organisme Loisir Sport Montérégie et que monsieur Yvon Pineault soit nommé pour agir à titre de délégué de la Commission scolaire auprès du même organisme.

Adopté unanimement.

05.1 POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE (document EJ 03.05.12-05.1)

HR 03.05.12
007

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'adopter la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage tel que présenté par monsieur François Lafortune.

Adopté majoritairement.

05.2 FRÉQUENTATION SCOLAIRE DES ÉLÈVES HANDICAPÉS PHYSIQUES

Considérant la fréquentation scolaire des élèves handicapés physiques du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'école Victor-Doré de Montréal;

Considérant la durée du temps de transport scolaire vécue par ces élèves et ce, quotidiennement;

Considérant l'étude de faisabilité du projet d'organisation de services auprès de cette clientèle d'élèves à la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant l'intérêt et la volonté des parents des élèves ciblés de fréquenter l'école Saint-Eugène et de participer au projet d'organisation cité plus haut;

Considérant la possibilité d'augmenter le groupe (le maximum étant de huit élèves) avec l'accueil d'un ou deux élèves de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

HR 03.05.12
008

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

De mettre en œuvre le projet d'organisation de services auprès des élèves handicapés physiques fréquentant présentement l'école Victor-Doré à Montréal et ce, à l'école Saint-Eugène dès la prochaine rentrée scolaire.

Adopté unanimement.

06.1 CLIENTÈLE ADULTE AU 15 MARS 2003 (document joint)

Monsieur Fernand Croisetière dépose et commente le document sur la clientèle adulte au 15 mars 2003.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 03.05.12-08.X)

HR 03.05.12
009

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Louis Richer, directeur à l'école Des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 6 mars 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
010

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Jacqueline Bonneau-Fournier, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean-sur-Richelieu), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
011

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Ginette Meunier-Charbonneau, enseignante à l'école Jeanne-Mance, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
012

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Paul-André Plouffe, enseignant à l'école Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
013

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Andrée Villecourt, enseignante à l'école Saint-Gérard, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement.

08.2 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2003-2004 (document RH 03.05.12.08.X)

HR 03.05.12
014

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2003-2004 avec les modifications suivantes apportées au plan 2002-2003 :

- Abolition du poste de mécanicien de machines fixes au Service des ressources matérielles, dès le départ à la retraite de son titulaire monsieur Michel Tremblay;

- Création d'un poste de tuyauteur au Service des ressources matérielles;
- Abolition d'un poste d'électricien au Service des ressources matérielles;
- Création d'un poste de maître électricien au Service des ressources matérielles.

Adopté unanimement.

08.3 ENGAGEMENT (document RH 03.05.12.08.X)

**HR 03.05.12
015**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nicole Houle soit engagée pour un poste régulier temps plein de tuyauteuse (38,75 heures/semaine), au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement.

08.4 MISE À JOUR DE LA BANQUE DE RELÈVE DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT (document RH 03.05.12.08.X)

**HR 03.05.12
016**

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que, sur recommandation du comité de sélection, le nom des personnes suivantes soit ajouté à la banque du personnel de direction des établissements d'enseignement :

- Madame Carmen Lauzon, enseignante à l'école Saint-Lucien;
- Monsieur Jean-Gabriel Laberge, enseignant contractuel à l'école Chanoine-Armand-Racicot;
- Madame Maryse Bessette, directrice à l'école Vanguard interculturelle;
- Madame Colette Gaucher, enseignante à la Commission scolaire Val-des-Cerfs.

Adopté unanimement.

08.5 FIN DE LA PÉRIODE D'ESSAI (document RH 03.05.12.08.X)

Considérant que madame Diane Clusiault n'a pas rencontré les exigences relatives à la période d'essai pour le poste d'éducatrice en service de garde à l'école de Richelieu :

**HR 03.05.12
017**

Il est proposé par madame Monique Brière :

De mettre fin à cet emploi le 9 mai 2003.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 MAI 2003 (document RF 2003.05.12-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 mai 2003, pour un montant de 2 975 528,11\$, vérifiée par madame Micheline Sauvé.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 MAI 2003 (document RF 2003.05.12-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 mai 2003, pour un montant de 4 206 150,41\$, vérifiée par madame Claudette C.-Thibodeau.

10.1 RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LOCATION, ARÉNA MARCEL LAROCQUE INC. (document RM 03.05.12-10.1)

Considérant que l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et l'Aréna Marcel Larocque Inc. est échue depuis le mois d'avril 2003;

Considérant l'offre qui nous est faite par l'Aréna Marcel Larocque Inc. relativement à l'utilisation de ladite aréna pour les besoins de la Polyvalente Marcel-Landry en éducation physique;

HR 03.05.12
018

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

De procéder au renouvellement de ladite entente pour une période de deux ans. Les coûts de location pour l'année 2003-2004 seront de 13 500\$ et de 13 800\$ pour la saison 2004-2005.

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer ledit contrat de location.

Adopté unanimement.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.2.1 REPLACEMENT DES SERPENTINS, SYSTÈME DE VENTILATION DES CLASSES, ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document RM 03.05.12-10.2.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 03.05.12
019

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, R.B.L. Ventilation Inc., au montant de 44 744,73\$ (taxes incluses) le contrat pour le remplacement des serpentins de refroidissement du système de ventilation des classes (M-1) à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

10.2.3 SOLUTION DE PRISES DE COPIES, SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (document RM 03.05.12-10.2.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 03.05.12
020

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Ciara Technologies, au montant de 47 153,35.00\$ (taxes incluses) le contrat pour l'acquisition de la Solution de Prise de copies pour le Service des technologies de l'information.

Adopté unanimement.

10.3 LAIT-ÉCOLE MANDAT DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (document RM 03.05.12-10.3)

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

**HR 03.05.12
021**

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2003-2004;

Qu'elle s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même;

De plus, elle accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat assumé par la Fédération des commissions scolaires au montant de 0,001\$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin fourni les informations suivantes :

- il y aura une formation offerte aux membres des conseils d'établissement par le Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, le 22 mai prochain, sur la façon de rédiger un rapport annuel d'un établissement.
- le Comité de parents est présentement en période de consultation relativement au nouveau bulletin du primaire. Un sondage a été distribué aux parents des élèves fréquentant une école primaire. Ce travail est effectué avec la collaboration de madame Marie-Thérèse Delfosse, monsieur François Lafortune et monsieur Pierre Buisson. Les membres du Comité de parents sont heureux de cette collaboration et ce, afin de connaître l'opinion des parents.
- le Comité de parents se donne comme mandat pour les années à venir, d'assurer un suivi vigilant quant aux frais exigés aux parents.
- le colloque des comités de parents de la Montérégie, édition 2003, qui aura pour thème «Je p(a)rent ma place, je m'outille pour l'avenir» aura lieu à l'École professionnelle de métiers de notre Commission scolaire, le 25 octobre 2003, sous la présidence d'honneur de monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

12.1 FÉLICITATIONS

**HR 03.05.12
022**

Il est proposé par madame Johane Corbin :

Que des félicitations soient adressées aux dirigeants de la Ville de Marieville, du Service des Loisirs de la Ville de Marieville et de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour avoir invités et reconnus les bénévoles qui oeuvrent dans nos écoles lors d'une soirée tenue dans le cadre de la semaine de l'action bénévole.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
023

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à mesdames et messieurs Geneviève Beaudry-Aubertin, Mathieu Côté, Jerry Larocque, Marc-André Lévesque, Guy-Anne Ostiguy et Catherine Cloutier, élèves de secondaire IV à l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge, pour l'excellent travail qu'ils ont effectué. Ces élèves ont lu et critiqué des livres jeunesse pour la revue «Imagin Aire», revue culturelle, touristique et gastronomique de la Montérégie.

Que des félicitations soient également adressées à leur enseignante de français, madame Nadine Cédras pour le support qu'elle a apporté à ces élèves dans le cadre de ce projet.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
024

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Jocelyne Tremblay, Isabelle Lemay, monsieur Jean-François Joseph ainsi qu'à toute l'équipe-école de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, pour leur excellente initiative, soit l'implantation du projet «Pleins feux sur l'intimidation», qui a pour objectif de contrer les comportements d'intimidation.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
025

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Josiane Brière, Jasmine Francoeur, Dominique Benoit et monsieur Réjean Roberge, enseignants à l'école Micheline-Brodeur pour l'activité qu'ils ont organisé pour leurs élèves, soit trois jours et trois nuits au Camp spatial de Laval, en mars dernier.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
026

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Marie-Josée Labrie, Christine Lebreux, Lucille Désautels et Mélanie Perreault, enseignantes à l'école Micheline-Brodeur pour l'organisation de l'exposition de maquettes de villages Amérindiens et Seigneuries françaises dans la Nouvelle France, qui fut d'une très grande qualité.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
027

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que des félicitations soient adressées à madame Lucie Côté Bourbonnière, parent à l'école Jeanne-Mance pour l'organisation du Tournoi de basket-ball qui s'est tenu à cette école et qui fut très apprécié.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
028

Il est proposé par monsieur Gilles Loïselle :

Que des félicitations soient adressées au comité organisateur du 25^{ième} anniversaire de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, sous la présidence de madame Estelle Nolin-Gendron ainsi qu'à l'équipe-école, les élèves et les bénévoles qui ont contribué au succès de l'événement.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
029

Il est proposé par monsieur Gilles Loïselle :

Que des félicitations soient adressées à madame Stéphanie Brunelle du département de théâtre de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, aux gens de son équipe, aux comédiens et à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de la pièce «Ma petite ville».

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
030

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées aux responsables du Fonds Claude-Raymond pour le support financier apporté à certaines de nos écoles, par l'entremise d'équipe sportive ainsi qu'à certains de nos élèves qui se démarquent tout particulièrement dans un domaine sportif.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
031

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées aux organisateurs du Tournoi de volley-ball Pierre Larose pour le succès obtenu lors de cet événement.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
032

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Lefebvre, monsieur Denis Marcoux directeurs musicaux, aux musiciens ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué au succès du Concert Estival des élèves de l'école Dr-Alexis-Bouthillier.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
033

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Mireille Gauvin et monsieur Mathieu Thérizols, technicienne et technicien en éducation spécialisée à l'école Félix-Gabriel-Marchand pour leurs efforts pour trouver des commandites de matériel pour offrir le déjeuner à plusieurs élèves de l'école, et à l'équipe d'enseignants qui le servent généreusement à tour de rôle.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
034

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Nathalie Éthier, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry, pour l'organisation structurée de deux journées pédagogiques sur le thème de la céramique. Une première s'est tenue le 21 février dernier et verra sa conclusion en juin prochain. Une douzaine d'enseignantes en arts ont participé à cette activité qui ne saurait que profiter à nos élèves.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
035

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Michel Gagnon, enseignant à l'école Félix-Gabriel-Marchand, pour l'exposition d'histoire qui s'est tenue à l'école. Des remerciements aussi à l'équipe-école qui participe généreusement à cette activité en plein développement.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
036

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Myriam Chabot de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu), Marlyn Mailhot de l'école Marguerite-Bourgeoys, Hélène Pilote de l'école Marie-Derome, Joanne Tétreault de l'école Félix-Gabriel-Marchand et monsieur Mario Charbonneau de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, pour l'organisation d'un concert commun au Théâtre des Deux-Rives, le 18 avril dernier. Félicitations aussi à tous les élèves qui y ont participé.

Adopté unanimement.

HR 03.05.12
037

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées l'équipe-école de l'école Beaulieu pour l'organisation et la grande réussite de la 34^e Expo Sciences humaines qui s'est tenue en avril dernier.

Adopté unanimement.

12.2 DEMANDE AU NOUVEAU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Madame Johane Corbin mentionne que la Fédération des comités de parents a manifesté au nouveau ministre de l'Éducation, monsieur Pierre Reid, trois préoccupations qu'ils ont, soient :

- la nécessité de maintenir le calendrier d'implantation de la réforme au secondaire;
- le financement accordé au transport scolaire;
- le maintien des mesures pour contrer le décrochage et favoriser la réussite des élèves.

Madame Corbin demande que le Conseil des commissaires prenne également position dans ces dossiers. Les membres discuteront de ces demandes lors d'un prochain comité de travail du Conseil et ce, afin de donner un avis éclairé.

12.2 VOYAGE À TORONTO

Monsieur François Blais demande si la Commission scolaire des Hautes-Rivières a pris position relativement aux voyages prévus par les écoles, en destination de Toronto.

Monsieur Pierre Buisson mentionne que tenant compte de l'instabilité de la situation et de la divergence des opinions relativement au Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et tenant compte de la responsabilité qui nous incombe d'assurer la sécurité et le bien-être des élèves lors de leur déplacement, la Commission scolaire a donc demandé aux écoles qui avaient prévu des voyages en destination de Toronto de les annuler jusqu'à nouvel ordre.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 03.05.12
038

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL